

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET**

33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT



N° D2017-016

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Réunion Ordinaire du 22 FÉVRIER 2017

L'an deux mil dix-sept le vingt-deux du mois de février à 18 h 30 le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de SAINT-LOUP-LAMAIÉ sous la présidence d'Olivier FOUILLET, Président.

21 présents + 4 pouvoirs :

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Jacky JOZEAU, Jacky METAY, Jacques METREAU, Jacky PRINCAY, Maryse CHARRIER, Lucette ROCHER, Huguette ROUSSEAU
- ✓ Commune d'Assais les Jumeaux : Jean-Pierre CESBRON, Claude SERVANT, Jean-Michel PROUST,
- ✓ Commune d'Availles Thouarsais : Daniel ROBERT,
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY,
- ✓ Commune de Le Chillou : Jeanne BARIGAULT,
- ✓ Commune d'Irais : Joël MEUNIER,
- ✓ Commune de Louin: Monique NOLOT,
- ✓ Commune de St Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Jacques CHAUVEAU, Micheline REAU
- ✓ Commune de Tessonnrière: Frédérique DAMBRINE,
- ✓ Commune de Maisontiers : Jean-François COIFFARD,

4 pouvoirs :

- ✓ Viviane CHABAUTY a donné pouvoir à Maryse CHARRIER
- ✓ Maryse BARIGAULT a donné pouvoir à Monique NOLOT
- ✓ Jean-Marie COLIN a donné pouvoir à Jacques METREAU
- ✓ Ludovic BARREAU a donné pouvoir à Micheline REAU

Excusé (e) s : Ludovic BARREAU, Jean-Marie COLIN, Maryse BARIGAULT, Viviane CHABAUTY, Claire SAINCOURT

Pascal BIRONNEAU a été élu secrétaire de séance.

Date de la convocation : Mardi 14 février 2017

GOUVERNANCE STATUTS COMPETENCES
DÉSIGNATION DU COMITÉ DE PILOTAGE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL 79 DANS LE CADRE DU
CONTRAT DÉPARTEMENTAL D'ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE

M. Le Président expose

La démarche de contrat d'attractivité, engagée en partenariat avec le Conseil Départemental, a pour objet de définir une stratégie de développement touristique et de réunir l'ensemble des acteurs du territoire pour mener à bien des actions d'aménagement, de mise en valeurs et de communication.

Afin d'accomplir les actions y afférent, il convient de constituer un comité de pilotage et d'en désigner les membres.

Après consultation du Bureau Communautaire du 08 février dernier, la liste suivante est soumise :

- 1 représentant de l'intercommunalité : Jean-François COIFFARD
 - 1 Vice-Présidente du Département : Estelle GERBAUD
 - 2 maires : Daniel ROBERT et Monique NOLOT
 - 2 conseillers départementaux : Olivier FOUILLET et Maryline Gelée
 - 1 représentant des entreprises : 1 des 2 co-présidents du Club des entreprises de l'Airvaudais-Val du Thouet
 - 1 représentant du tourisme : le président de T2A ou celui du Syndicat d'Initiative de Saint-Loup-Lamairé
-
- Vu l'exposé de M. Le Président ci-dessus,

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire décide :

- De créer un comité de pilotage du contrat départemental d'attractivité territoriale
- D'en approuver la composition telle que présentée ci-dessus.

AR-Préfecture

079-200041416-20170222-D2017016-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 07-03-2017

Publication le : 07-03-2017

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET
33 Place des Promenades BP 60002
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 84 93 48